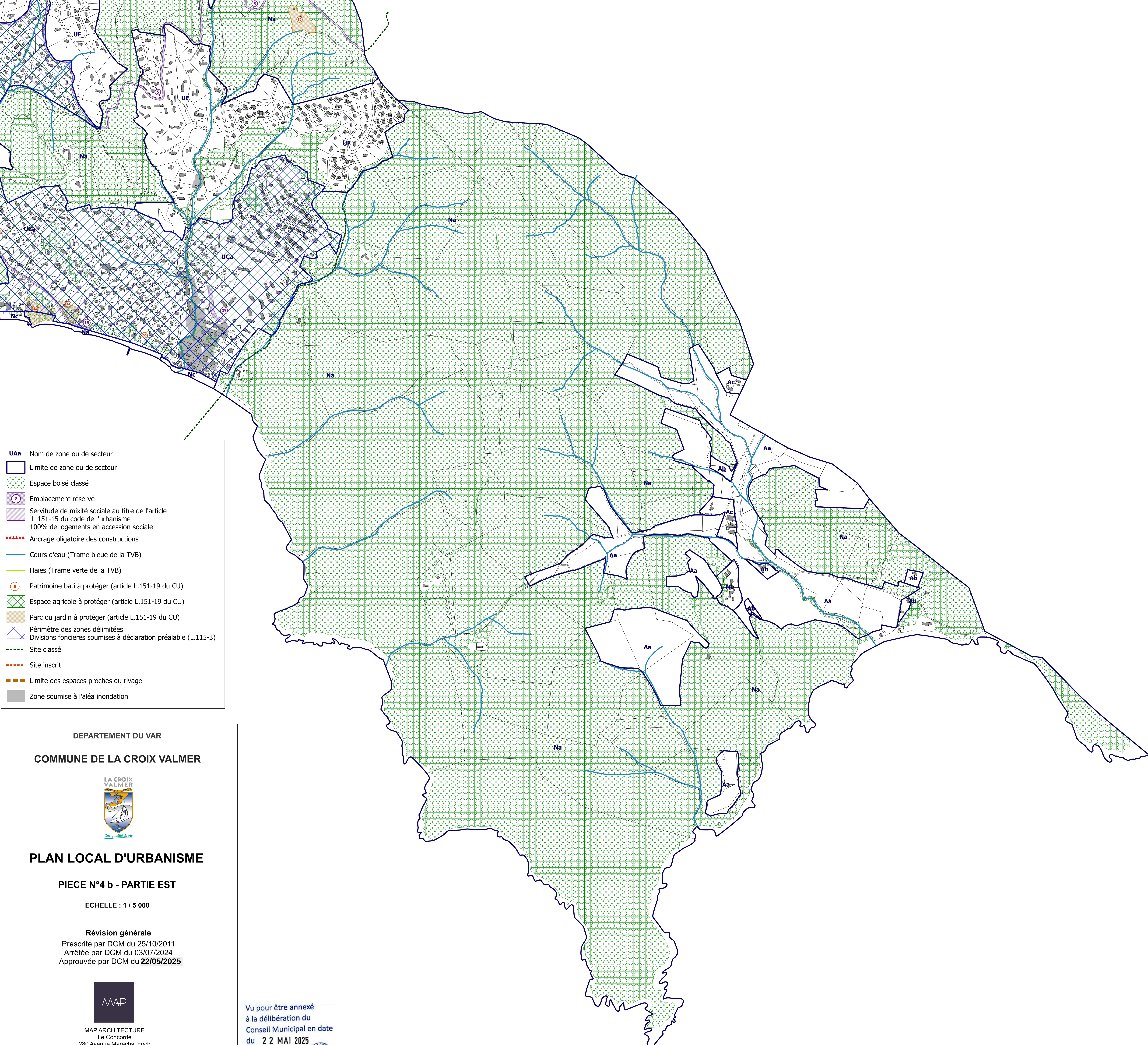




UAa

Nom de zone ou de secteur

Limite de zone ou de secteur

Espace boisé classé

8

Emplacement réservé

Servitude de mixité sociale au titre de l'article L 151-15 du code de l'urbanisme
100% de logements en accession sociale

▲▲▲▲

Ancrage obligatoire des constructions

Cours d'eau (Trame bleue de la TVB)

Haies (Trame verte de la TVB)

8

Patrimoine bâti à protéger (article L.151-19 du CU)

Espace agricole à protéger (article L.151-19 du CU)

Parc ou jardin à protéger (article L.151-19 du CU)

Périmètre des zones délimitées
Divisions foncières soumises à déclaration préalable (L.115-3)

Site classé

Site inscrit

Limite des espaces proches du rivage

Zone soumise à l'aléa inondation

DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE LA CROIX VALMER

LA CROIX VALMER

Une qualité de vie

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°4 b - PARTIE EST

ECHELLE : 1 / 5 000

Révision générale

Prescrite par DCM du 25/10/2011

Arrêtée par DCM du 03/07/2024

Approuvée par DCM du 22/05/2025

MAP ARCHITECTURE
Le Concorde
280 Avenue Maréchal Foch
83000 Toulon
Tél : 04.94.89.06.48 / Fax :04.94.89.97.44

Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Municipal en date
du 22 MAI 2025